



AN 1895

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Commune de *St-André-de-Cubzac*

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} Instance
DE BORDEAUX

Registre des Naissances

NOTA. — MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques-autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre contenant *vingt six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de *St-André-de-Cubzac* pendant l'an 1895.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1894.



N^o 1

Du 3 janvier

Elisabeth Jourdan

Du trois janvier mil huit cent quatre vingt
quatre, à neuf heures du matin.

Acte de décès de Christina Chaval, âgée de trois ans
dix-huit ans, qui nous nous en sommes assuré hier à
neuf heures et demi du soir, au lieu de Fontaines
commune de S^t André de Cubzac, en la commune, qui est
à Quintv; fille de Jean Magloire Chaval, employé
du chemin de fer, âgé de quarante-un ans, et de Marie
Gabrielle Pattemart, sans profession, âgée de trente
cinq ans, demeurant ensemble au dit lieu de Fontaines.

Annulé l'acte ci-dessus transcrit sur
ce registre par erreur.

Le Maire Dantigny

Du trois janvier mil huit cent quatre vingt
quatre à dix heures du matin.

Acte de naissance de Elisabeth Jourdan,
hier à quatre heures du matin, au lieu de Obidon,
commune de S^t André de Cubzac; fille légitime
de Jean Jourdan, cultivateur, âgé de vingt huit ans,
et de Elisabeth Barde, sans profession, âgée de
vingt-un ans; mariés et demeurant ensemble au
dit lieu de Obidon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Vidaud, aubergiste, âgé
de trente six ans, second témoin Jean Cordou, cordonnier,
âgé de trente cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte que les témoins ont signé avec nous après
lecture, et non le déclarant qui a dit ne savoir.

Constaté suivant la loi par moi Emile Martin
Dantagnon, maire de S^t André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

A. Merand Cordou
Dantigny

N^o 6

Du 19 Janvier

Antoineville et ail

Mariage à Antioche du Oge
à dix huit ans, nul marié, sans
vingt trois ans, Poplite Antioche
L'empire de l'Etat civil

Antioche

Décès à Vaux le
Penil (sans et sans)
Le Comp de Vaux le Penil
Coul quatre vingt trois
le 22 Janvier 1773

Du dix neuf Janvier mil huit cent quatre vingt
quatre à trois heures du soir,
Acte de naissance de Antoinette Noël, née le dix
sept de ce mois, à dix heures du matin, au bourg de Pichon
de Cubra; fille légitime de Jean Noël, cultivateur, âgé
de trente huit ans, et de Anne Osterl, sans profession, âgé
de trente un an; mariés et demeurant ensemble au bourg
de Pichon de Cubra.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Rodolphe Berg, marchand de bétail
âgé de trente huit ans, demeurant à Pichon, second témoin
Rodolphe Guinaudin marchand âgé de quarante deux ans,
demeurant à Chigny.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins et le
déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par nous Comité de l'Assemblée
Dantagnan, à l'issue de Pichon de Cubra, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Noël Jean

Guillaume Bertrand Berg Jean Rodolphe
Edouard Berg

Du vingt huit Janvier mil huit cent quatre
vingt quatre, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Marie Louise Cartigue, née hier
à une heure du matin, au lieu du Piny, commune de
St André de Cubra; fille légitime de Simon Cartigue,
cultivateur, âgé de trente un an, et de Anne Rousseau, sans
profession, âgé de vingt un an; mariés et demeurant
ensemble au dit lieu du Piny.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Marcelin Versaille, fondeur, âgé de
quarante ans, second témoin Gustave Estrope, boulanger,
âgé de vingt sept ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par nous Comité de l'Assemblée
Dantagnan, à l'issue de Pichon de Cubra, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Cartigue Estrope Versaille
Edouard Berg

N^o 8

Du 30 Janvier



Gustave Ferran



Du trent Janvier mil huit cent quatre
vingt quatre, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Gustave Ferran, né hier
à neuf heures du matin, au bourg de St André de Cubra;
fils légitime de Gustave Ferran, cultivateur, et Anne
âgé de vingt six ans, et de Elisabeth Lantier, sans
profession, âgé de vingt ans; mariés et demeurant
ensemble à Corz, département de la Charante Inférieure.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Barouillet, cultivateur, âgé
de trente cinq ans, demeurant à St André de Cubra, second
témoin Gustave Berg, marchand de chevaux, âgé de
vingt huit ans, demeurant à St Jean de Chigny.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les
témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par nous Comité de l'Assemblée
Dantagnan, à l'issue de Pichon de Cubra, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Ferran et Barouillet, Gossier
Edouard Berg

N^o 9

Du 2 Février

Jean Béni André

Du deux Février mil huit cent quatre vingt
quatre, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jean Béni André, né ce
jour à trois heures du matin, au bourg de Pichon de
Cubra; fils légitime de Jean Ferran, Charles Ferran
platier, âgé de vingt cinq ans, et de Marguerite Beaumont
sans profession, âgé de vingt trois ans; mariés et demeurant
ensemble au bourg de Pichon de Cubra.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Gerault menuisier, âgé de
quarante un an, second témoin Edouard Versaille fondeur,
âgé de vingt neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les
témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par nous Comité de l'Assemblée
Dantagnan, à l'issue de Pichon de Cubra, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Gerault
Edouard Versaille P. André
Edouard Berg

N^o 10

Du 9 Février
Catherine Charlotte
Charrueux

Du cinq Février mil huit cent quatre vingt
quinze, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Catherine Charlotte Charrueux
mille huit cent quatre vingt quinze, fille légitime de Jean Charrueux, coiffeur, âgé de trente
ans, et de Scolastique Mathilde Amade, sans profession, âgé
de trente sept ans, mariés et demeurant ensemble au
bourg de St André de Cuban.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Hérouin, laboureur, âgé de trente ans,
deuxième témoin François Puyroy, marchand, âgé
de cinquante huit ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Bonif. Martin
Dantagnan, Maire de St André de Cuban, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Charrueux
Père
Dantagnan

Du neuf Février mil huit cent quatre vingt
quinze, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Angèle Charrueux, née le
sept de ce mois au lieu de Claret, commune de St André
de Cuban, fille légitime de Jean Charrueux, cultivateur,
cette fois âgé de vingt trois ans, et de Juliette Claire
sans profession, âgée de dix neuf ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Claret.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Ferdinand Noël, cultivateur, âgé de
trente un an, demeurant à Person, deuxième témoin Jean
Noël, cultivateur, âgé de quarante neuf ans, demeurant
à Person.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Bonif. Martin
Dantagnan, Maire de St André de Cuban, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Maria Simonnot
Noël Noël
Dantagnan

N^o 11

Du 9 Février
Jean Dupouy



Jean Dupouy

Mairie de St André de Cuban le
quatorze de ce mois mil huit cent quatre vingt
quinze à dix heures
de la nuit
de la commune
de St André de Cuban
de la commune
de St André de Cuban
de la commune
de St André de Cuban

Décédé à St Gervais (près de
de quatre Décembre mil huit
cent quatre vingt et onze -
le sept Décembre 1871.
le Maire
de St André de Cuban

N^o 13

Du 18 Février
Jeanne Marie
Sacré

Mairie de Bordeaux
le vingt trois Février mil huit
cent dix sept avec Daniel
Fidencia et Marie
de vingt huit jours mil
huit cent dix sept.
de la commune
de St André de Cuban

Contaté devant la loi par moi Bonif. Martin
Dantagnan, Maire de St André de Cuban, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Ch. Sacré
A. Bardoux
P. Puyroy

Du neuf Février mil huit cent quatre vingt
quinze, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jean Dupouy, né le sept de ce
mois à dix heures du soir au lieu de St André de Cuban, commune
de St André de Cuban, fils légitime de Auguste Dupouy,
sans profession, âgé de vingt huit ans, et de Marie Puyroy,
sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de St André de Cuban.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin G. Puyroy, marchand, âgé de
quarante ans, deuxième témoin Bonif. Martin, propriétaire
âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoins ont signé avec nous après lecture, et que le
déclarant qui a été né le sept.

Contaté devant la loi par moi Bonif. Martin
Dantagnan, Maire de St André de Cuban, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

D. M. Puyroy
Dantagnan

Du dix huit Février mil huit cent quatre vingt
quinze, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Marie Sacré, née
le dix huit de ce mois au lieu de St André de Cuban, commune
de St André de Cuban, fille légitime de Jeanne Marie
Sacré, typographe, âgé de vingt cinq ans, et de Marie
Puyroy, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et
demeurant ensemble au bourg de St André de Cuban.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Albert Puyroy, typographe, âgé
de cinquante trois ans, deuxième témoin Jean Puyroy,
typographe, âgé de vingt deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Bonif. Martin
Dantagnan, Maire de St André de Cuban, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Ch. Sacré
A. Bardoux
P. Puyroy

N. 14

Du 14 Février

Jean Joseph
de Labayllette

Du vingt trois Février mil huit cent quatre
vingt quatre, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Josephine Lee, Labayllette
née le vingt un de ce mois à six heures du matin au lieu
de St André de Cubzac, fille légitime de François, et de
Labayllette, d'origine âgé de vingt trois ans, et de Marie
Léonore, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et
demeurant ensemble au Bourg de St André de Cubzac.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.
Premier témoin Guillaume, dit Rigou, marchand, âgé
de cinquante ans, demeurant à Giron, Paroisse de Giron, lieu
d'ancien Jean Bernard, Citoyennais, âgé de soixante huit
ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
lieu de naissance nous avons rédigé le présent acte, que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi Comte Martin
Dantagnan, Mayor de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'hôtel civil.

Notaire
Edouard Bernard

N. 15

Du 14 Mars

Marianne Julia
Gautier

Du quatorze Mars mil huit cent quatre vingt
quatre, à deux heures de soir.

Acte de naissance de Marie Julia Gautier née le
dix sept de ce mois, à trois heures du matin, au lieu de Lignac
commune de St André de Cubzac, fille légitime de
François Gautier, dit dit, et de Jeanne Bidon, sans
profession, âgée de vingt six ans, veuve de dit François
Gautier, demeurant au dit lieu de Lignac.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jules Larreau, gard. champêtre, âgé
de soixante sept ans, Second témoin Pierre Perrin, sabotier,
âgé de soixante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
Monsieur Lagère, Juge, femme à St André de Cubzac,
nous avons rédigé le présent acte, que le témoin et
le déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Comte Martin
Dantagnan, Mayor de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'hôtel civil.

Jurieux A. Lagère
Edouard Bernard

Acte en date du douze
mil huit cent deux inscrit à la
ville de Bordeaux, sous Julia Gautier
née naissance est constaté dans
ce acte de mariage
Joseph Alexandre Rousset, J
ont mention fait leur nom, Officier
dit douze, jour dix sept mil huit
cent deux.

écrit à DUVREQUE
d. (Actes de Rosendail)
le 10 Février 1979
10 Mars 1979
10 Mars

N. 16

Du 14 Mars



Maxime Gautier

Du quatorze Mars mil huit cent quatre vingt
quatre, à trois heures de soir.

Acte de naissance de Maxime Gautier né le
dix sept de ce mois à six heures du soir au lieu de Lignac
Commune de St André de Cubzac, fils naturel de
Pierre non nommé et de Marie Gautier, sans profession,
sans profession, âgée de vingt six ans, demeurant au dit
lieu de Lignac.

Le lieu de naissance a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jules Larreau, gard. champêtre, âgé de
soixante sept ans, Second témoin Pierre Perrin, sabotier, âgé
de soixante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
Monsieur Lagère, Juge, femme à St André de Cubzac, nous
avons rédigé le présent acte, que le témoin et le déclarant
ont signé avec nous, après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Comte Martin
Dantagnan, Mayor de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'hôtel civil.

Jurieux A. Lagère
Edouard Bernard

N. 17

Du 14 Mars

Marie Morlaing

Du quinze Mars mil huit cent quatre vingt
quatre, à trois heures de soir.

Acte de naissance de Marie Morlaing née le
dix sept de ce mois, à six heures du matin, au lieu de Lignac
Commune de St André de Cubzac, fille légitime de
François Morlaing, dit dit, et de Jeanne Bidon, sans
profession, âgée de vingt six ans, veuve de dit François
Morlaing, demeurant au dit lieu de Lignac.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jules Larreau, gard. champêtre, âgé de
soixante sept ans, Second témoin Pierre Perrin, sabotier,
âgé de soixante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
Monsieur Lagère, Juge, femme à St André de Cubzac,
nous avons rédigé le présent acte, que le témoin et
le déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Comte Martin
Dantagnan, Mayor de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'hôtel civil.

Morlaing
Gautier
Edouard Bernard

Acte en date du douze
Jules mil huit cent deux inscrit
à la mairie de Lagnac (quatre)
Marie Morlaing dont la naissance
est constaté dans l'acte de mariage
contracté mariage avec Célestine
Meygny.
J ont mention fait par
nous officier de l'état civil à jour
dix sept mil huit cent deux.

J. Morlaing

N^o 18

Du 16 Mars

Jean Libaud

Mariée à ...
le dix sept mil neuf cent ...

Decede à Cahors ...
le dix sept mil neuf cent ...

Du seize Mars mil huit cent quatre vingt
quatre, à deux heures du soir.
Acte de naissance de Jean Libaud, né à jour & lieu
habituel, au lieu de Calong, commun de ...
de Calong, fils légitime de Pierre Libaud, tuteur, âgé
de vingt six ans, et de Marie Morneau, sans profession,
âgée de dix huit ans, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Calong.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Gaston Laporte, boulanger, âgé de
quarante six ans, second témoin Antoine Ward, marchand,
âgé de quarante huit ans, demeurant à Lormont, et le
premier témoin à l'absence de Calong.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu
et déclaré par le père de l'enfant, et non le déclarant qui
a dit son savoir.

Constaté suivant la loi par nous Amable Accartin
Dantagnan, Maire de l'arrondissement de Calong, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Yard N. Morneau, Laporte
Ed. Dantagnan

N^o 19

Du 20 Mars

Jean Rave

Mariée à Cahors ...
le dix sept mil neuf cent ...

Du vingt Mars mil huit cent quatre vingt
quatre, à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Jean Rave, né à jour & lieu
habituel, au lieu de Calong, commun de ...
de Calong, fille légitime de Pierre Rave, cultivateur, âgé
de vingt huit ans, et de Marguerite Gaston, sans profession,
âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au
dit lieu de Calong.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Cordou, père, condamné, âgé de trois ans
deux ans, second témoin Jean Cordou fils, condamné, âgé
de sept ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu
et déclaré par le père de l'enfant, et non le déclarant qui
a dit son savoir.

Constaté suivant la loi par nous Amable Accartin
Dantagnan, Maire de l'arrondissement de Calong, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Cordou
Cordou Ed. Dantagnan

N^o 20

Du 21 Mars

Jean Cassin



Mariée à Cahors ...
le dix sept mil neuf cent ...

Decede le dix huit Mai
mil neuf cent soixante et
un à SEMichel de Fronsac
(Gironde) le
dix sept mil neuf cent
soixante et un -
le huit.

N^o 21

Du 23 Mars

Louise Lacour

Mariée à Cahors ...
le dix sept mil neuf cent ...

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Hippolyte Rave, employé, âgé
de quarante cinq ans, second témoin
Jean Raymond, chaudronnier, âgé de cinquante six ans,
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu
et déclaré par le père de l'enfant, et non le déclarant qui
a dit son savoir.

Constaté suivant la loi par nous Amable Accartin
Dantagnan, Maire de l'arrondissement de Calong, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Lacour Raymond Jean
Rave Hippolyte

Du vingt un Mars mil huit cent quatre vingt
quatre, à trois heures du soir.

Acte de naissance de Jean Cassin, né à jour & lieu
habituel, au lieu de Calong, commun de ...
de Calong, fils légitime de Louis Cassin, cultivateur, âgé de vingt
quatre ans, et de Marie Morneau, sans profession, âgée
de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Calong.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Gaston Laporte, boulanger, âgé de
quarante six ans, second témoin Antoine Ward, marchand,
âgé de quarante huit ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu
et déclaré par le père de l'enfant, et non le déclarant qui
a dit son savoir.

Constaté suivant la loi par nous Amable Accartin
Dantagnan, Maire de l'arrondissement de Calong, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Louis Cassin Laporte
Ed. Dantagnan

Du vingt trois Mars mil huit cent quatre
vingt quatre, à trois heures du soir.

Acte de naissance de Louise Lacour, née à jour & lieu
habituel, au lieu de Plagnac, commun de ...
de Plagnac, fille légitime de Louis Lacour, forgeron, âgé de vingt
quatre ans, et de Jean Dupuy, tailleur, âgé de
dix huit ans, mariés et demeurant ensemble au dit
lieu de Plagnac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Hippolyte Rave, employé, âgé
de quarante cinq ans, second témoin
Jean Raymond, chaudronnier, âgé de cinquante six ans,
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu
et déclaré par le père de l'enfant, et non le déclarant qui
a dit son savoir.

Constaté suivant la loi par nous Amable Accartin
Dantagnan, Maire de l'arrondissement de Calong, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Lacour Raymond Jean
Rave Hippolyte

N° 88

Dantignon
Jean Perrin
Labou

Du vingt sept Avril mil huit cent quatre vingt
quatre à deux heures du matin
Acte de naissance de Jean Rodière Labou en
l'air à deux heures du matin, au lieu de Robillard, commune
de St. Etienne de Cubzac, fils légitime de Louis Charles
Labou propriétaire, âgé de trente six ans, et de Marie
Marguerite Lavallée, née à Dantignon, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Robillard.

Le lieu de naissance a été reconnu être masculin.
Premier témoin Etienne Post, greffier de la justice de
paix, âgé de cinquante ans, second témoin Pierre Lévrier
Labou, âgé de soixante ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par nous Louis Dantignon,
Dantignon, ancien de St. Etienne de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Louis Dantignon
Etienne Post
Pierre Lévrier

N° 89

Du 10 Avril
André Blanchet
Jean Prévost

Du premier Avril mil huit cent quatre vingt
quatre à deux heures du soir
Acte de naissance de Marie Blanche Jean Prévost
née le huit Avril dernier à deux heures du soir, au lieu de
St. Etienne de Cubzac, fille légitime de Pierre Prévost, pâtissier
âgé de trente un an, et de Marie Louise Adeline Poirvreaux,
son épouse, âgée de vingt neuf ans, mariés et demeurant
ensemble au lieu de St. Etienne de Cubzac.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.
Premier témoin Auguste Labou, propriétaire, âgé de soixante
trois ans, second témoin Pierre Perrin Labou, âgé de trente
ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par nous Louis Dantignon, ancien de
St. Etienne de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Louis Dantignon
Auguste Labou
Pierre Perrin Labou

N° 90

Du 4 Avril



Christophe Bardeau

Du neuf Avril mil huit cent quatre vingt quatre
quatre à onze heures du matin
Acte de naissance de Christophe Bardeau, né à
paix à quatre heures du matin, au lieu de Grandy,
commune de St. Etienne de Cubzac, fils légitime de Pierre
Bardeau, cultivateur, âgé de trente neuf ans, et de Jeanne
Guébert, son épouse, âgée de trente six ans, mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Grandy.

Le lieu de naissance a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Lévrier, cultivateur, âgé de soixante
quatre ans, second témoin Etienne Lévrier, cultivateur, âgé
de quarante huit ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par nous Louis Dantignon, ancien de
St. Etienne de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Louis Dantignon
Christophe Bardeau
Etienne Lévrier

N° 91

Du 20 Avril

Gervaise Gondou

Reçue le
7 Avril 1886 à TARDES
(Hautes Pyrénées)
l'Épiscopo le 8 Avril 1886.

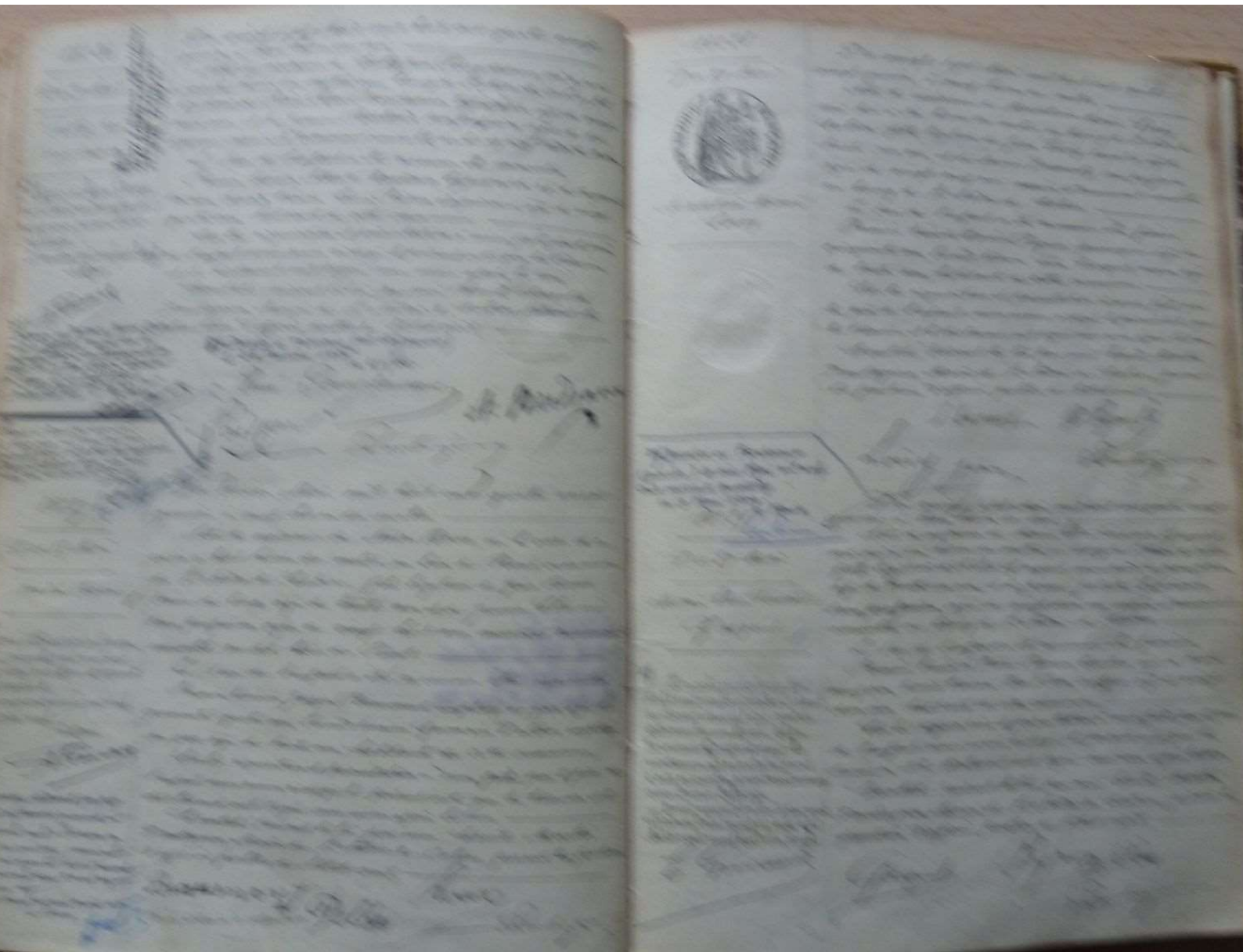
Du vingt Avril mil huit cent quatre vingt
quatre à onze heures du matin
Acte de naissance de Gervaise Gondou, née à
à onze heures du matin, au lieu de Bouteville, commune
de St. Etienne de Cubzac, fille légitime de Paul Théron,
cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Marie
Perron, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés
et demeurant ensemble commune de Bouteville.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.
Premier témoin François Bichet, propriétaire, âgé de
cinquante huit ans, second témoin Auguste Labou, cultivateur,
propriétaire, âgé de cinquante quatre ans, demeurant avec
le père au lieu de St. Etienne de Cubzac.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par nous Louis Dantignon, ancien de
St. Etienne de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Louis Dantignon
François Bichet
Auguste Labou

Sur cet acte de naissance
il a été inscrit sur le registre
de l'état civil de St. Etienne de
Cubzac le 10 Avril 1886.
L'officier public de l'état civil
de St. Etienne de Cubzac
Louis Dantignon



N^o 50
Du 31 Mai
Henriette Mollier

Du trent-un mai mil huit cent quatre vingt
quatre, à deux heures du soir,
Acte de naissance de Henriette Mollier, née trois
quatre heures du soir, au lieu de la Dauge, commune
de St. André de Cubzac, fille légitime de blanchisseuse
cultivatrice, âgée de trente un an, et de Joseph
Agard, tanneur, âgé de trente trois ans; mariés et
résidant ensemble au dit lieu de la Dauge.

Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Raymond Chaudron, âgé
de vingt six ans, second témoin Jean Hésrin, sabotier,
âgé de soixante un an, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous fait par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Comte Charles
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Elly Mollier Raymond Jean
Agard

N^o 51
Du 11 Juin
André Moaru
Louise Guerin

Décidé en les Adjudés
(chassis), de premier février
mil neuf cent soixante deux
le 11 février 1970.
le Maire,
Lambert

Du onze juin mil huit cent quatre vingt quatre
à deux heures du matin,
Acte de naissance de André Moaru Louis Guerin
né trois cinq heures du soir, au bourg de St. André de Cubzac,
fille légitime de Marcel Guerin, employé au chemin de fer
âgé de trente un an, et de Marie et veuve Fiquignas,
tanneuse, âgée de vingt six ans; mariés et résidant
ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jacques Moaru, employé au chemin de fer,
second témoin Jean Bardier, employé au chemin de fer,
tous deux âgés de trente six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous fait par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Comte Charles Dantagnan,
Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Moaru Louis Guerin
Fiquignas

N^o 52
Du 17 Juin
Jean Guiras



Du dix sept juin mil huit cent quatre vingt
quatre, à neuf heures du matin,
Acte de naissance de Jean Guiras, né le quatre de ce
mois, à deux heures du matin, au lieu de St. André de Cubzac,
commune de St. André de Cubzac; fils légitime de Mathurin Guiras,
cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Catherine Moreau,
tanneuse, âgée de vingt trois ans; mariés et résidant
ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Etienne Moreau, tanneur, âgé de quarante
cinq ans, second témoin Jean Payer, tanneur, âgé de trente
six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous fait par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Comte Charles
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Moreau J. Bourreau J. Payer

N^o 53
Du 21 Juin
Marie Joseph
Yvonne Goedon

Mairie de Saint-André de
Cubzac le cinq janvier mil neuf
cent vingt un avec moi Jean
Berclay
Le cinq janvier mil neuf cent
vingt un
Le Maire
Paccard

Décidé en PAV (Bonne Fugère)
le deux Décembre mil neuf cent
soixante sept
le deux Décembre mil neuf cent
soixante sept.
le Maire,
Lambert

Du vingt un juin mil huit cent quatre vingt
quatre, à neuf heures du matin,
Acte de naissance de Marie Joseph Yvonne Goedon
née le dix sept de ce mois, à deux heures du soir au bourg
de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Joseph Goedon,
propriétaire de commerce, âgé de trente ans, et de Jeanne
Daguingand, tanneuse, âgée de vingt sept ans; mariés
et résidant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Louis Daguingand, tanneur, âgé de trente
ans, second témoin Jacques Moaru, tanneur, âgé de vingt
cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous fait par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Comte Charles
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Goedon
Daguingand

N^o 34

Du 4 juillet

Jean GARNACH

Marié à Bordaux le huit septembre mil neuf cent soixante huit - le six octobre mil neuf cent soixante huit - le deux

Decede à TARNES (près le huit septembre mil neuf cent soixante huit - le six octobre mil neuf cent soixante huit - le deux

Du neuf juillet mil huit cent quatre vingt quatre à dix heures du matin. Acte de naissance de Eugén Garnach, né hier à deux heures du soir au Bourg de St André de Cubzac, fils légitime de Hippolyte et Marie Esther Garnach, parents âgés de quarante quatre ans, et de Marie Floreane, sans profession, âgée de trente sept ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de St André de Cubzac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Bouteiller, propriétaire, âgé de soixant trois ans, second témoin Pierre Labrie, laboureur, âgé de soixant un an, habitants de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui a été lu et déclaré par les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture. Compté suivant la loi par nous Louis Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Bouteiller Garnach Labrie Martin Dantagnan

N^o 35

Du 17 juillet

Jean Gaston MOLLIER

Marié à Bordeaux le vingt sept novembre mil neuf cent dix sept ans Marie Jeanne Lucienne Barrat le huit décembre mil neuf cent dix sept ans

Decede à Bordeaux (deuxième) le deux Mars mil neuf cent soixante seize - le six Mars 1976

Du dix sept juillet mil huit cent quatre vingt quatre à dix heures du matin. Acte de naissance de Jean Gaston Mollier, né hier à deux heures du soir, au lieu de la Postolite commune de St André de Cubzac, fils de Jean Mollier cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et de Marie Louise La Porte, sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Postolite.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Gustave Labrie, boulanger, âgé de vingt sept ans, second témoin Elie Lavier, garde champêtre, âgé de soixant sept ans, habitants de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui a été lu et déclaré par les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture. Compté suivant la loi par nous Louis Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Mollier Labrie Lavier Dantagnan

N^o 36

Du 22 juillet

Jean HUGON



Acte en date du vingt un Mars mil neuf cent soixante six à la mairie de CENON (Gironde), Jeanne HUGON dont la naissance est constatée dans l'acte en date du 27 Mars mil neuf cent soixante six par leurs officiers de l'état civil a épousé Eugène sans qu'il soit déclaré.

D. M. H. N^o 37

Du 27 juillet

Henri ARMAND BODAT

Decede à MARAIS (près le vingt trois Mars mil neuf cent soixante seize - le 27 Mars 1976 - le deux

Du vingt deux juillet mil huit cent quatre vingt quatre à dix heures du matin. Acte de naissance de Jeanne Hugon, née hier à dix heures du matin, au lieu de la Postolite commune de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Hugon, cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Marie Louise La Porte, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Postolite.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Auguste Bernadet, cultivateur, âgé de trente six ans, second témoin Gustave Labrie, boulanger, âgé de vingt sept ans, habitants de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui a été lu et déclaré par les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture. Compté suivant la loi par nous Louis Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Bernadet Labrie Dantagnan

Du vingt sept juillet mil huit cent quatre vingt quatre à dix heures du matin. Acte de naissance de Henri Armand Bodat, né le vingt cinq de ce mois, à dix heures du matin, au Bourg de St André de Cubzac, fils légitime de Joseph Bodat, forgeron, âgé de vingt six ans, et de Marie Mary, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble à Cubzac et Cournac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Raymond Chaurand, âgé de cinquante sept ans, second témoin Pierre Labrie, laboureur, âgé de soixant un an, habitants de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui a été lu et déclaré par les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture. Compté suivant la loi par nous Louis Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Chaurand Labrie Bodat Raymond Dantagnan

N^o 38

Du 11 juillet

Jeanne Choquet
Elisabeth Choquet

Mariée à Saint-Arde de
Cubra, le vingt-cinq jour mil
neuf cent vingt deux avec Jean
Séverin, âgé de vingt-cinq ans,
le vingt-cinq jour mil-neuf
cent vingt deux

Le dit
Dantagnan, ancien de l'abbaye de
Cubra, parant la fonction d'officier public de l'état civil

N^o 39

Du 7 août

Marie Desbordes
Desbordes

Le dit
Dantagnan, ancien de l'abbaye de
Cubra, parant la fonction d'officier public de l'état civil

M. Bertin
P. Bomb
E. Desbordes
Edantagnan

Du huit au juillet mil huit cent quatre vingt
quatre, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Choquet, Elisabeth
Choquet, née le six jour de mai, au bourg de
Cubra, fille légitime de et Joseph Choquet, professeur
de mathématiques, âgé de trente-un ans, et de Choquet
Nicolas, son épouse, âgé de dix-sept ans; mariés et
demeurant ensemble à Rochefort.

Le dit de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jeanne Choquet, femme, âgée de cinquante
un ans, second témoin François Choquet, second, âgé de
quarante-sept ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
dit de l'enfant nous avons vérifié le présent acte, que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Choquet
Dantagnan, ancien de l'abbaye de Cubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Choquet
F. Choquet
Edantagnan

Du sept août mil huit cent quatre vingt quatre,
à dix heures du matin.

Acte de naissance de Marie Desbordes
née le cinq de mai, à neuf heures du soir, au bourg
de l'abbaye de Cubra, fille légitime de Paul Desbordes,
second, âgé de trente-deux ans, et de Marie Choquet,
son épouse, âgé de vingt-cinq ans; mariés et
demeurant ensemble au bourg de l'abbaye de Cubra.

Le dit de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Marie Choquet, première, âgée de
trente ans, second témoin Paul Choquet, second, âgé
de vingt-deux ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
dit de l'enfant nous avons vérifié le présent acte, que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Choquet
Dantagnan, ancien de l'abbaye de Cubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

M. Bertin
P. Bomb
E. Desbordes
Edantagnan

N^o 40

Du 18 août

Jeanne Claire
Raya

le dit
Dantagnan, ancien de l'abbaye de
Cubra, parant la fonction d'officier public de l'état civil

Decedee à Bordeaux (France)
le 19 octobre 1927
le 19 novembre 1927

N^o 41

Du 14 août

Christophe Armel
Rocher

le dit
Dantagnan, ancien de l'abbaye de
Cubra, parant la fonction d'officier public de l'état civil

Georges
Gordon
Edantagnan

Du treize août mil huit cent quatre vingt
quatre, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jeanne Claire Raya, née le
quatre de mai, au bourg de l'abbaye de Cubra, fille légitime de
Leonard Raya, employé au chemin de
fer de l'état, âgé de trente-quatre ans, et de Marie Desbordes,
son épouse, âgée de trente-deux ans; mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de l'abbaye.

Le dit de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Rocher, commis, âgé de quarante
neuf ans, second témoin Pierre Raymond, père, âgé de
quarante-un ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
dit de l'enfant nous avons vérifié le présent acte, que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Choquet
Dantagnan, ancien de l'abbaye de Cubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Edantagnan
M. Rocher
Gordon

Du dix sept août mil huit cent quatre vingt
quatre, à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Christophe Armel Rocher, né
le six de mai, au bourg de l'abbaye de Cubra, fils légitime de
Christophe Rocher, cultivateur, âgé de trente-huit ans, et de Jeanne Choquet,
son épouse, âgée de trente-cinq ans; mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de l'abbaye.

Le dit de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Gordon, portier, âgé de
soixante-quatre ans, second témoin Jean Gordon, fils, âgé de
vingt-sept ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
dit de l'enfant nous avons vérifié le présent acte, que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Choquet
Dantagnan, ancien de l'abbaye de Cubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Georges
Gordon
Edantagnan

N. 111
Du 22 août
Jean Girard

Du vingt deux août mil huit cent quatre vingt
quatre à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Jean Girard, né cette nuit à
minuit ou lieu de Boissimilon, commun de Bédouze, Lecha,
fils légitime de Jean Girard hûtier âgé de vingt neuf ans
et de Jeanne Normandin, sans profession, âgée de dix neuf
ans, mariés et demurant ensemble au dit lieu de Boissimilon.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Dalidet facteur, âgé de cinquante
trois ans, second témoin Jean Baymond, forblantier, âgé
de vingt sept ans, habitant de cette commune.
Sur la requisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté devant la loi par nous Comte Charles
Dantagnon, Maire de B. et Maire de Cubra, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Dalidet Raymond
Baymond Jean Edouard

N. 112
Du 27 août
Jean Favoreau

Du vingt sept août mil huit cent quatre
vingt quatre à onze heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Favoreau, née hier à
sept heures du matin, au lieu de la Boissie commun
de B. André de Cubra, fille légitime de Eli Favoreau
tonnelier, âgé de cinquante un ans, et de Jeanne Blomine
Debât, sans profession, âgée de trente six ans, mariés et
demurant ensemble au dit lieu de la Boissie.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Charles Versaille fondeur, âgé de
trente neuf ans, second témoin Jean Clouet, aubergier
âgé de trente six ans, habitant de cette commune.
Sur la requisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté devant la loi par nous Comte Charles
Dantagnon, Maire de B. et Maire de Cubra, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Versaille Clouet
Favoreau Edouard

N. 114
Du 21 septembre
Jean Jaquin
Robert Obier



Du vingt un septembre mil huit cent quatre
vingt quatre à trois heures du soir.
Acte de naissance de Jean Jaquin, Robert Obier
né hier à deux heures du matin au bourg de Bédouze
de Cubra, fils légitime de Sébastien Louis Obier
fabricant de corniches, âgé de vingt six ans, et de
Jeanne Giboin, sans profession, âgée de vingt trois ans,
mariés et demurant ensemble à Bédouze.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Baymond charpentier, âgé
de cinquante sept ans, second témoin Jean Clouet, aubergier,
âgé de trente six ans, habitant de cette commune.
Sur la requisition et présentation à nous faite par
le père Jaquin, Obier, nous avons rédigé le présent acte
après lecture. Les témoins et le déclarant ont signé avec nous
après lecture.
Compté devant la loi par nous Comte Charles
Dantagnon, Maire de B. et Maire de Cubra, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Giboin Raymond Jean
Edouard

N. 115
Du 17 8
Henri Christophel
Paluel Chaumont

Marié à Agnès le 17
un Octobre mil huit cent
vingt quatre avec Marie Louise
Marguerite de Arzon
le vingt sept Octobre mil huit
cent vingt quatre.
Le Maire
Favoreau

Du quinze Octobre mil huit cent quatre vingt
quatre à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Henri Christophel Paluel
Chaumont né hier à six heures du matin au
bourg de B. André de Cubra, fils légitime de Edouard
Paluel Chaumont, constructeur de ponts et charpentier, âgé de
trente un ans, et de Marie Louise Chou Cabade, sans
profession, âgée de vingt six ans, mariés et demurant
ensemble au bourg de B. André de Cubra.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Boumarzelle, professeur, âgé de
trente ans, second témoin Jean Clouet, aubergier,
âgé de trente six ans, habitant de cette commune.
Sur la requisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté devant la loi par nous Comte Charles
Dantagnon, Maire de B. et Maire de Cubra, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Paluel Chaumont
Boumarzelle
Clouet

N^o 50

Du 19 9^{bre}

Pierre Emmanuel
André Galoux

Du dix neuf novembre mil huit cent quatre
vingt quatre, à dix heures du matin
Acte de naissance de Pierre Emmanuel André Galoux
né hier à son père, au Bourg de St André de Cubzac
fil de Jean et de Jeanne Dénant, âgé de cinquante
ans, et de Jeanne Dénant, sans profession, âgée de
quarante deux ans, mariés, et demeurant ensemble au Bourg
de St André de Cubzac.
Le lieu de naissance a été reconnu être masculin.
Premier témoin Etienne Lévignat, périsseur, âgé
de vingt neuf ans, Second témoin Jean Cabatou, habitant
de ce Bourg, âgé de vingt quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui est
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contate suivant la loi par moi Notaire à Canton
Dantagnan, élu de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

André Galoux, P. Galoux

J. Cabatou

Decede à NICE (Alpes Maritimes)
le 14 Janvier 1980

Du dix neuf novembre mil huit cent quatre
vingt quatre à deux heures du soir
Acte de naissance de François Dabard, né jour
quatre heures du matin au Bourg de St André de Cubzac
fils légitime de Joseph Dabard, Saltimbanque, âgé de
quarante trois ans, et de Marie Ternay, Saltimbanque,
âgée de trente sept ans, mariés, et demeurant ensemble
sans domicile fixe.

Le lieu de naissance a été reconnu être masculin.
Premier témoin André Bourgeois, bouvier, âgé de trente
quatre ans, Second témoin Joseph Boy, menuisier, âgé de
quarante deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui est
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contate suivant la loi par moi Notaire à Canton
Dantagnan, élu de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Dabard Bourgeois, Boy

Marié à Canton
le dix sept Juin mil
neuf cent vingt avec
Jeanne Marie Louise Trade
le vingt Août mil neuf
cent vingt

Marié (XVII)
le dix huit Mars mil
neuf cent dix avec Marie
Thérèse Barberier
le six Mars mil
neuf cent quarante
de Maine

Decede à Lanoué d'Olmes
(Ardèche) le onze mai
mil neuf cent soixante dix
Sept.
le 18 Mai 1977
de Maine

N^o 51

Du 2 Dec

André Elie

Marié à Cubzac les
Bois (Gironde) le vingt deux
Mars mil neuf cent dix neuf
avec Marie La Harpe.
le six Avril mil neuf cent
dix neuf

Du deux Décembre mil huit cent quatre
vingt quatre, à dix heures du matin
Acte de naissance de André Elie, né jour
à deux heures du matin au lieu de St André de Cubzac
commun de St André de Cubzac, fils légitime de
Pierre Elie cultivateur, âgé de vingt six ans, et de
Pétronille Debrous, sans profession, âgée de vingt
sept ans, mariés, et demeurant ensemble au dit lieu
de St André de Cubzac.

Le lieu de naissance a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Rochas, cultivateur, âgé de
trente neuf ans, Second témoin Pierre Goussier, cultivateur
âgé de vingt huit ans, demeurant à Périgot et
premier témoin et fils de St André de Cubzac.
Sur la requête et présentation à nous fait par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui est
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contate suivant la loi par moi Notaire à Canton
Dantagnan, élu de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Elie Perroy, Rochas Goussier

N^o 52

Du 11 Dec

Marie Ida
Etienne Dabard

Marié à Bordeaux le
dix huit mil neuf cent dix
sept avec Jean Laouesse
le six Avril mil neuf cent
vingt trois
de Maine

Du onze Décembre mil huit cent quatre
vingt quatre, à onze heures du matin
Acte de naissance de Marie Ida télimante
Dabard, née avant hier à midi, au Bourg de St André
de Cubzac, fille légitime de Jean Dabard, bouvier,
âgé de trente ans, et de Rose Camille Fernier,
sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés, et
demeurant ensemble au Bourg de St André de Cubzac.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Raymond, charbonnier, âgé de
cinquante sept ans, Second témoin Pierre Bonard, agriculteur
âgé de trente sept ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui est
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contate suivant la loi par moi Notaire à Canton
Dantagnan, élu de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Dabard Raymond, Bonard

Decede à Pessac
(France) le quatre Decembre
mil neuf cent soixante dix
le 8 Decembre 1970.
de Maine
Lacour

De Maine, Lacour

et arrêté le présent registre contenant cinquante
trois acts de naissance, à jour franc en Décembre
mil huit cent quatre vingt quatre, par son sous
Comité Nicolas Dantagnan, Maire de l'Église de Cuba,
remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.

Dantagnan

Table Alphabétique

des acts de naissance de St. André de Cuba.

Dep. de la Guinée
Mairie de Bordeaux
Mairie de St. André

N ^o Ann.	N ^o de l'acte	Noms et prénoms	Date
1	9	Azière Jean Némé	2 Février
2	11	Amureau Angele	9 4
3	4	Biquerie Pierre	17 Janvier
4	24	Bardou Christoph	9 Avril
5	37	Budet Etienne Armand	27 Juillet
6	41	Bouillon Christophe Armand	17 Août
7	45	Beaumont Berthe Exilda	9 9 br.
8	10	Charneau Catherine Charlotte	5 Février
9	20	Canier Jean	21 Mars
10	3	Dese Raoul Pierre	7 Janvier
11	12	Dupuy Jean	9 Février
12	39	Desbordes Marie Henriette	7 Avril
13	46	Dupuy Marie Chères	26 8 ^{br}
14	51	Debarès François	19 9 ^{br}
15	53	Dulac Marie Ida Etienne	11 D ^{br}
16	12	Ebri André	2 4
17	1	Ferran Gustave	30 Janvier

18	19	Fauré Jean	18 18
19	40	Fayé Jean Clair	26 Mars
20	44	Favreau Jean	13 Mars
21	47	Gastuel Marie Jules	24 4
22	16	Gautrat Marie	14 Mars
23	29	Gasquet Marie Ulma Bernard	14 4
24	31	Guérin André Marie Louis	27 Mars
25	33	Guérou Marie Joseph Yvonne	11 Juin
26	34	Gaonach Eugène	21 4
27	38	Garon Yvonne Marguerite Elisabeth	31 4
28	42	Gérard Jean	22 Avril
29	50	Galouze Pierre Emmanuel Astère	19 9 ^{br}
30	16	Hugon Jean	12 Juillet
31	1	Pourdan Olyabets	2 Janvier
32	7	Lartigue Marie Louise	28 9
33	14	Leclapart Jean Joseph	23 Janvier
34	18	Lebau Jean	16 Mars
35	21	Lacour Louis	23 4
36	22	Lacour Jean Frédéric	27 4
37	23	Lorcy Madeleine Marie	27 Mars
38	2	Leau Marie	4 Janvier
39	9	Maillot Marie Clémentine Caroline	17 4
40	17	Moretagnac Marie	26 Août
41	27	Morison Surann	2 Mars
42	30	Mellier Henriette	17 Juillet
43	35	Mellier Jean Gaston	19 Janvier
44	6	Miel Antoine	

45	44	Obier Jean Jacques Robert	23 7 ^h
46	23	Pérot André Blanche Frère	1 ^{er} Mars
47	26	Puydenau Sully Jean	27 4
48	41	Paluel de arumont Oeuvr Hippolyte	11 8 ^h
49	47	Pierre Christophe	29 4
50	27	Novin André	13 Mars
51	49	Benaud André	14 9 ^h
52	13	Lacré Jeanne Marie	18 Février
53	32	Corias Jean	17 Juin

Closed et arrêté la présente table
contenant cinquante trois actes de naissance
à jour trente janvier mil huit cent quatre
vingt sept, par nous Louis Gué, Emile Martin
Dantagnan, Maire de St André de Cochon,
remplissant la fonction d'officier public
de l'état civil.

E. Dantagnan